

Le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Arlysère, légalement convoqué le 31 octobre 2024, s'est réuni le Jeudi 7 novembre 2024 à 18h00, en séance publique à la Salle polyvalente de Grignon, sous la présidence de Franck LOMBARD, Président.

Nombre de membres en exercice : 73 / Quorum : 37

Nombre de délégués présents :

47 délégués présents dont 1 suppléant (jusqu'à la délibération n°09)

48 délégués présents dont 1 suppléant (de la délibération n°10 à la n°14)

49 délégués présents dont 1 suppléant (à partir de la délibération n°15)

Nombre de membres représentés : 13

Délégués titulaires présents :

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS
ALBERTVILLE	Michel	BATAILLER
ALBERTVILLE	Hervé	BERNAILLE
ALBERTVILLE	Lysiane	CHATEL
ALBERTVILLE	Morgan	CHEVASSU
ALBERTVILLE	Davy	COUREAU
ALBERTVILLE	Josiane	CURT
ALBERTVILLE	Laurent	GRAZIANO
ALBERTVILLE	Jean-Pierre	JARRE
ALBERTVILLE	Bérénice	LACOMBE
ALBERTVILLE	Jacqueline	ROUX
ALBERTVILLE	Christelle	SEVESSAND
ALBERTVILLE	Claudie	TERNOY LEGER (à partir de la délibération n°10)
BATHIE (LA)	Jean-Pierre	ANDRE
BATHIE (LA)	Sabrina	BARBERO
BEAUFORT SUR DORON	Christian	FRISON ROCHE
BONVILLARD	Julien	BENARD
CESARCHES	Hervé	MURAZ DULAURIER
CEVINS	Philippe	BRANCHE
ESSERTS-BLAY	Raphaël	THEVENON
FRONTENEX	Claude	DURAY
FRONTENEX	Alain	REGAUDIAT
GIETTAZ (LA)	Noël	BIBOLLET

GILLY SUR ISERE	Jean-Marc	DESCAMPS
GILLY SUR ISERE	Pierre	LOUBET
GILLY SUR ISERE	Sylvie	RUFFIER DES AIMES
GRESY SUR ISERE	François	GAUDIN
GRIGNON	Lina	BLANC
GRIGNON	François	RIEU
MERCURY	Yves	DUNAND
MERCURY	Alain	ZOCCOLO
MONTAILLEUR	Jean-Claude	SIBUET BECQUET
MONTHION	Jean-Claude	LAVOINE
NOTRE DAME DE BELLECOMBE	Philippe	MOLLIER
NOTRE DAME DES MILLIERES	André	VAIRETTO
PALLUD	James	DUNAND SAUTHIER
PLANCHERINE	Jean-Pierre	FAZZARI
SAINT VITAL	Serge	DAL BIANCO
TOURNON	Sandrine	BERTHET
TOURS EN SAVOIE	Yann	MANDRET (à partir de la délibération n°09)
UGINE	Sophie	BIBAL
UGINE	Mustapha	HADDOU
UGINE	Franck	LOMBARD (de la délibération n°00 à la n°08 puis de la délibération n°15 à la n°70)
UGINE	Nathalie	MONVIGNIER MONNET
UGINE	Simon	OUVRIER-BUFFET
UGINE	Françoise	VIGUET CARRIN
VENTHON	Claude	REUIL BAUDARD
VERRENS-ARVEY	Christian	RAUCAZ
VILLARD SUR DORON	Emmanuel	HUGUET

Délégué suppléant présent :

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS
MARTHOD	Virginie	VERNAZ

Délégués représentés :

Yves BRECHE	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Davy COUREAU
Fatiha BRIKOU AMAL	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Franck LOMBARD
Jean-François BRUGNON	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Jacqueline ROUX
Frédéric BURNIER FRAMBORET	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Hervé BERNAILLE
Jean-François DURAND	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Michel BATAILLER
Pascale MASOERO	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Bérénice LACOMBE

Dominique RUAZ	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Laurent GRAZIANO
Frédérique DUC	ALLONDAZ	Ayant donné pouvoir à Pierre LOUBET
Christian EXCOFFON	COHENNOZ	Ayant donné pouvoir à Raphaël THEVENON
Christophe RAMBAUD	CREST VOLAND	Ayant donné pouvoir à Philippe MOLLIER
Evelyne MARECHAL	MERCURY	Ayant donné pouvoir à Alain ZOCCOLO
Edouard MEUNIER	QUEIGE	Ayant donné pouvoir à Christian FRISON ROCHE
Michel CHEVALLIER	UGINE	Ayant donné pouvoir à Françoise VIGUET CARRIN

Le Conseil Communautaire a choisi **Simon OUVRIER BUFFET** comme Secrétaire de séance.

Objet : Tourisme - Création du Comité départemental du tourisme de la Savoie – Désignation du représentant de la CA Arlysère

Rapporteur : Philippe MOLLIER

Vu la délibération du Conseil départemental de la Savoie (CDT 73) en date du 27 septembre 2024 portant création du Comité départemental du tourisme de la Savoie en lieu et place de l'ASMB (Agence Savoie-Mont-Blanc) et approuvant le projet de statuts de cette nouvelle association,

Le CDT 73 aura pour objet la promotion et la communication touristique du territoire départemental de la Savoie, aux plans local, régional, national et international en lui permettant pour ce faire d'utiliser toutes marques utiles. Le projet de statuts du CDT 73 est joint en annexe de la présente délibération et précise les missions du CDT 73.

Le CDT 73 comprend 3 catégories de membres :

- Membre fondateur : Le Département de la Savoie ;
- Membres actifs :
 - Des collectivités ou structures territoriales, des organismes locaux de développement ou de promotion et des fédérations de maires savoyardes ;
 - Des acteurs socio-économiques contribuant par leur activité au rayonnement et au développement du territoire ;
 - Des organismes, fédérations, syndicats ou groupements de professionnels représentant les secteurs touristiques, culturels, agricoles, économiques, ... ;
 - Des personnes morales ou physiques intéressées par l'activité de l'Association et pouvant contribuer à son objet.
- Membres d'honneur : Ce titre honorifique peut être décerné par le Conseil d'administration de l'Association aux personnes physiques qui ont rendu des services notables à l'Association.

La CA Arlysère sera membre actif et désignera un représentant, personne physique, pour siéger en Assemblée générale.

Le Département de la Savoie comptera 8 représentants au sein de son assemblée générale en tant que membre fondateur. Un représentant du Département assurera la présidence du Conseil d'administration.

Les membres actifs contribuent au fonctionnement du CDT 73 par le versement d'une cotisation annuelle dont le montant est fixé par le Conseil d'administration.

Il convient de désigner un représentant pour siéger en Assemblée générale.

Philippe MOLLIER se déporte du vote de la délibération et des débats préalables.

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **autorise l'adhésion de la CA Arlysère au CDT 73 en tant que membre actif ;**
- **prend acte du projet de statuts tel que annexé à la présente délibération ;**
- **désigne par 61 voix, Philippe MOLLIER pour siéger en Assemblée générale du CDT 73 ;**
- **autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à prendre toutes les décisions et à signer tous les documents afférents à la création puis au fonctionnement du CDT 73.**

Le secrétaire de séance
Simon OUVRIER-BUFFET

Extrait certifié conforme et exécutoire
Le Président
Franck LOMBARD

